

SUIVI DES USAGES ET DES ACTIVITES RECREATIVES SUR LE SITE NATURA 2000 « PLATEAU DU FOUR »

Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet FEAMP PLATFORM N2000.



Plaisanciers pratiquant la pêche récréative aux abords du plateau du Four par une belle journée d'août 2011

I.	Contexte	1
II.	Suivi de fréquentation par comptage <i>in-situ</i>	1
III.	Suivi des pratiques et perceptions des usagers par enquête.....	4
IV.	Conclusion	4
V.	Recommandations.....	5

I. Contexte

Les fiches action A3.1 et A3.2 du DOCOB du site Natura 2000 « Plateau du Four » prévoient le suivi de l'évolution de la fréquentation du site par comptage et le suivi des activités socio-économiques pratiquées sur le site. C'est dans ce cadre qu'a été prévu au sein du projet FEAMP PLATFORM N2000, un grand axe de travail de suivis des usages et des activités, se partageant en 2 actions : le suivi de fréquentation par comptage *in-situ*, répondant à l'action A3.1 du DOCOB, et le suivi des pratiques et perceptions des usagers par enquêtes, répondant à l'action A3.2 du DOCOB. Ces travaux poursuivent et complètent les comptages et enquêtes qui avaient été réalisés au cours de l'élaboration du DOCOB en 2010 et pendant sa première phase d'animation en 2015.

Cette nouvelle campagne de suivi a débuté par des appels à participation aux comptages et aux enquêtes qui a été diffusé à plusieurs reprises, par mail et au cours de groupes de travaux réunissant les acteurs impliqués, ainsi que par publication sur le site internet du plateau du Four. La participation de pêcheurs professionnels travaillant fréquemment sur le plateau du Four a également été sollicité pour réaliser des comptages sur site.

Au final, 9 comptages ont été effectués. Les résultats et cartes issues de ces comptages 2019 seront présentés et mis en lien avec les résultats des comptages précédents de 2010 et 2015 afin de faire un bilan des suivis de fréquentation sur le site depuis sa mise en animation.

En revanche, aucun formulaire d'enquête sur les pratiques et perceptions des usagers n'a été retourné. Une analyse des raisons possibles de ce désintéressement des acteurs pour la démarche ainsi que des recommandations pour favoriser l'engagement et l'implication des acteurs à la démarche Natura 2000 sur le site du plateau du Four sera donc proposé.

II. Suivi de fréquentation par comptage *in-situ*

Neuf comptages ont été réalisés entre le 23 mai et le 11 septembre 2019 sur le site du plateau du Four par un pêcheur professionnel habitué du site et par une association locale habituée du site également et très impliquée dans la démarche Natura 2000. Les 9 comptages ont été effectués des jours de semaine à toutes heures de la journée, par des coefficients de marées variés et dans des conditions météorologiques favorables (Tableau 1).

Tableau 1. Détails des conditions d'observations lors des comptages de suivi de fréquentation du plateau du Four

Date	Heure	Jour	Ciel	Visibilité	Force du vent	Direction du vent	Coefficient de marée
21/08/2019	12h30	Mercredi	Dégagé	Excellente	ND	N	52
31/05/2019	7h35	Vendredi	Dégagé	Excellente	0-1	NE	59
11/09/2019	9h	Mercredi	Éclaircies	ND	0-1	NO	60
05/07/2019	11h-16h	Vendredi	Dégagé	Excellente	1-2	E	64
10/07/2019	16h-18h	Mercredi	Éclaircies	Excellente	1-2	SO	68
08/07/2019	14h-18h	Lundi	Dégagé	ND	1-2	E	72
20/08/2019	11h-16h	Mardi	Dégagé	Excellente	2-3	O	73
06/06/2019	8h35	Jeudi	Couvert	Excellente	1-2	NO	89
01/08/2019	9h	Jeudi	ND	ND	ND	ND	92

Une grande majorité de navires de plaisance à moteur étaient présents sur le site lors de ces comptages (Figure 1) parmi lesquels de nombreux pratiquants de pêche de loisirs ou de chasse sous-marine. Les pêcheurs récréatifs semblent plus présents aux alentours du plateau rocheux, particulièrement aux accores Est du plateau, tandis que les chasseurs semblent pratiquer sur le plateau, dans les fonds les moins profonds accessibles en apnée.

Une seule embarcation de plongeurs scaphandriers à été observé au Nord-Ouest du plateau, sur la zone du Bonen du Four, site connus pour être fréquentés par les clubs de plongée locaux.

Quelques pêcheurs professionnels ont également été observés sur le site.

Les embarcations de « suivi scientifique » correspondent à l'embarcation de l'association Estuaire Loire Vilaine qui a effectué des suivis écologiques des macroalgues subtidales en juillet et août 2019.

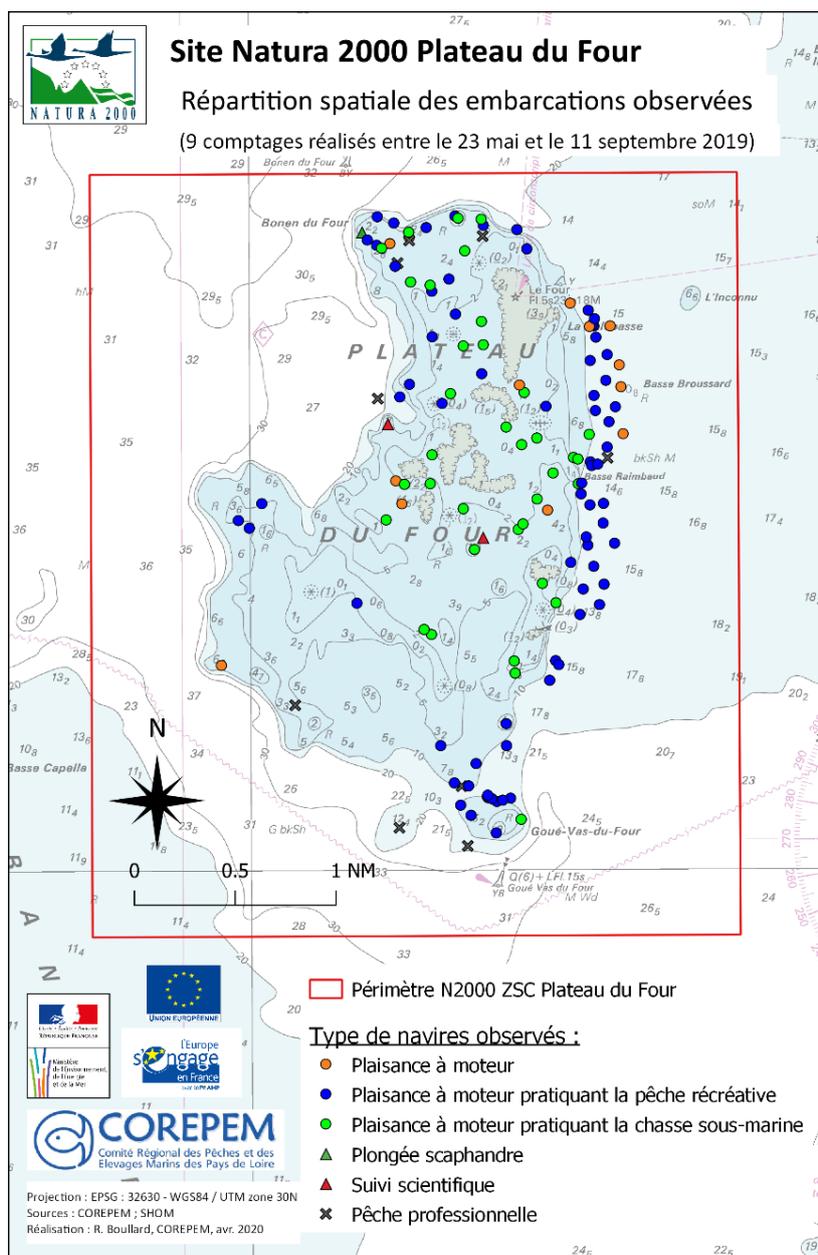


Figure 1. Spatialisation des observations effectuées par comptages des embarcations présentes sur le site Natura 2000 Plateau du Four entre le 26 mai et le 11 septembre 2019.

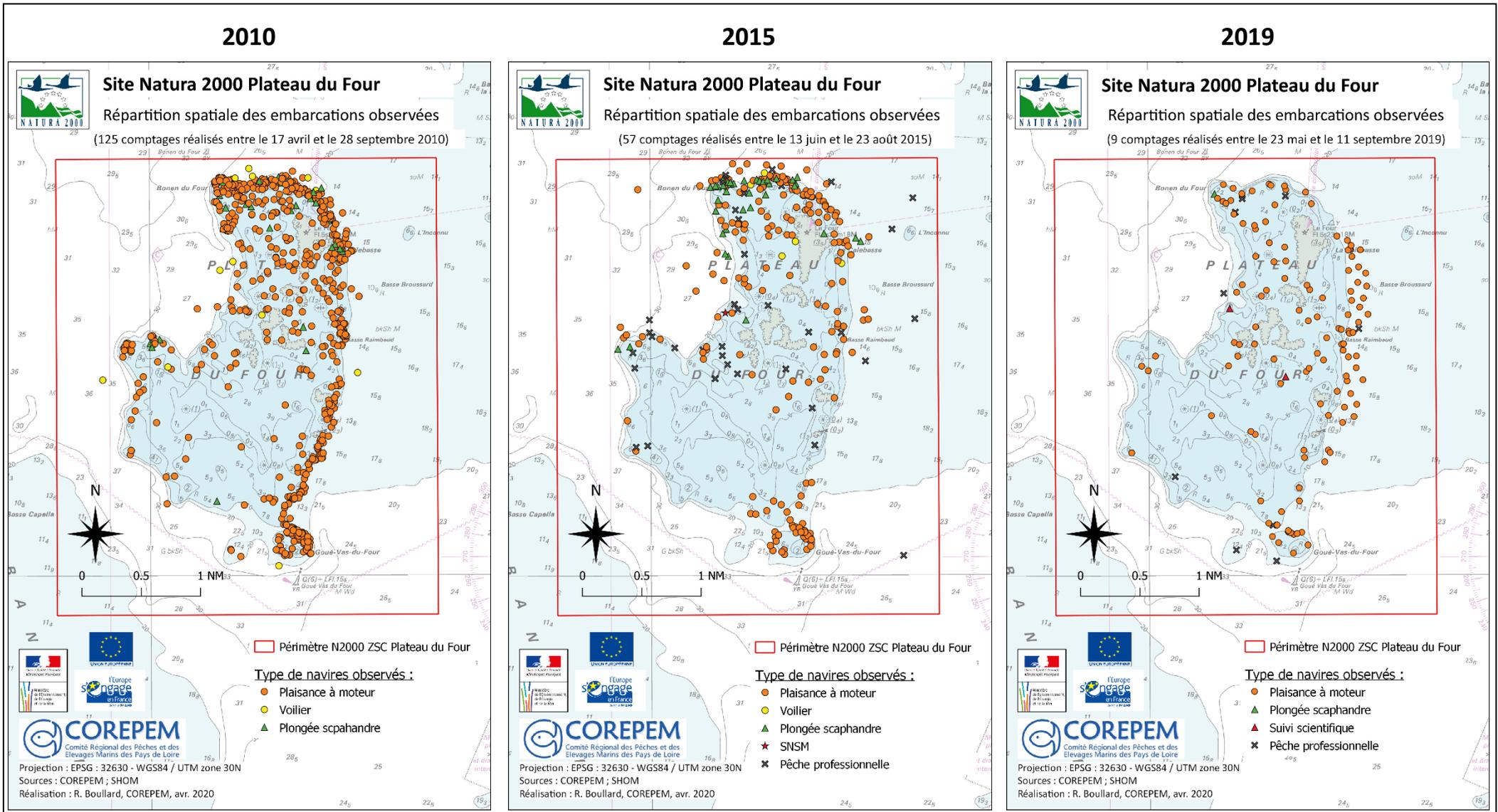


Figure 2. Comparaison des suivis de fréquentation réalisés par comptage sur le site Natura 2000 plateau du Four de 2010 à 2019

Les résultats de ces 3 années de suivis sont difficilement comparables en raison de la grande différence d'effort d'observation, en nombre et en période de comptage : 157 comptages de mi-avril à fin septembre 2010, 57 comptages de mi-juin à fin août 2015 et 9 comptages seulement de fin mai à mi-septembre 2019 (Figure 2).

Cependant, il est tout de même possible de constater qu'une majorité de navire de plaisance à moteur est présente sur le site les 3 années de suivi.

L'activités de pêche professionnelle semble également bien présente sur le site en 2015 comme en 2019. En 2010, la pêche professionnelle n'avait pas été prise en compte lors des comptages.

L'effort d'échantillonnage plus important en 2010 et 2015 avait permis de représenter la présence occasionnelle de pratiquants de plaisance à la voile sur le site qui n'ont pas été vus lors des quelques jours de comptages de 2019. La pratique de la plongée sous-marine, principalement au Nord/Nord-Ouest du plateau rocheux, avait également été observés plus souvent en 2010 et 2015.

III. Suivi des pratiques et perceptions des usagers par enquête

Deux types de questionnaires d'enquêtes ont été utilisés : l'un à destination des pratiquants de pêche récréative, l'autre aux pratiquants de plongée sous-marine. Le questionnaire pour les pêcheurs récréatifs qui a été utilisés est le même que celui qui avait permis les enquêtes sur l'activités de pêche récréative au cours de la rédaction du DOCOB en 2010. En plus de ce dernier a été créé un questionnaire pour les plongeurs sous-marin afin d'en savoir plus sur cette activités de loisir, très attachée au site du plateau du Four.

Les acteurs et membres des groupes de travail ont été informés de la campagne d'enquête en cours. Ces questionnaires ont été publiés sur le site internet et diffusés aux acteurs à plusieurs occasions en version numérique par mail ou en version papier au cours des groupes de travail ou autres rencontres des pratiquants. Des relances par mail et par téléphone ont également été faites auprès de ces même acteurs au cours de l'année.

Malgré tout, aucune enquête n'a été retourné.

IV. Conclusion

Le faible nombre d'acteurs qui ont souhaités participer aux comptages et l'échec de la campagne d'enquête témoigne d'une perte d'engagement concernant l'animation du site du plateau du Four. Les acteurs du territoire littoral alentours du plateau du Four sont pourtant intéressés, et souvent motivés, pour participer activement à l'animation de ce site. La phase d'élaboration du DOCOB entre 2010 et 2012 avait d'ailleurs suscité beaucoup d'intérêt et l'implication de nombreux acteurs. Et ils ont répondu présent aux groupes de travail lors de la reprise de l'animation du site.

Ce désintéressement pourrait être lié à la nature même des actions de suivis qui peuvent être vus comme des actions « de routine », assez « passives », et ne suscitent donc pas un fort engagement. D'autres part, plusieurs acteurs ont également exprimé au cours de groupes de travail, leurs inquiétudes quant au développement d'un projet éolien en mer proche du site, et leur déception face au manque de capacité d'action de Natura 2000. Mais une des raisons principales influençant certainement le désengagement des acteurs est le manque de pérennité de l'animation du site depuis la validation du DOCOB (2012).

Le manque de moyen de financement pérenne pour l'animation des sites Natura 2000 en mer contraignent souvent les animateurs à se tourner vers des solutions à plus court-terme, se fondant sur des projets ponctuels. Dans le cas du plateau du Four, l'animation s'est déroulé grâce à des fonds européen fonctionnant par appel à projet (LIFE+, FEAMP). Suite à une période d'élaboration du DOCOB qui a suscité l'intérêt et sollicité fortement l'implication des acteurs locaux entre 2010 et 2012, l'animation qui a suivi a eu lieu en 2015-2016, puis de 2018 à 2020, avec des périodes de latence de 2 à 3 ans entre chaque, sans nouvelles avancées, ni aucune nouvelle pour les acteurs. Il est probable qu'aujourd'hui, par expérience, les acteurs s'attendent à nouveau à une période de latence à la fin du projet PLATFORM, favorisant leur désintéressement progressif pour la démarche Natura 2000 sur ce site. Cette discontinuité dans l'animation ne permet pas de garder suffisamment le lien avec les acteurs pour qu'ils se sentent réellement engagés dans la démarche Natura 2000.

V. Recommandations

Afin de fonctionner correctement, l'animation du DOCOB du site aurait besoin, idéalement, de solutions de financement plus pérenne pour soutenir en partie un poste sur cette mission.

Au-delà de ces considérations financières, il faudrait développer et favoriser la réalisation d'actions qui amènent le.la chargé.e de mission autant que possible « sur le terrain », au contact des usagers et acteurs (dans leurs structures, dans les ports, à l'occasion d'évènements en lien avec les pratiques nautiques ou les activités portuaires, sur site, etc...) afin d'être connu et reconnu, de créer et de maintenir le lien, et d'apporter du dynamisme à l'animation Natura 2000. Pour ce faire, il serait recommandé de favoriser la mise en animation de nouvelles actions concrètes et participatives, avec les acteurs et usagers comme force de proposition, au cœur de la mise en œuvre.

Il serait pertinent également de créer plus de lien avec les collectivités territoriales et les élus locaux des communes littorales. Actuellement, l'animation du site Natura 2000 « Plateau du Four » manque de lien avec son territoire local et les élus et collectivités sont trop peu impliqués dans cette démarche. Prendre contact et sensibiliser les élus serait une première étape dans l'appropriation de ce site Natura 2000 par les populations locales et sa meilleure intégration territoriale.

Le DOCOB a été élaboré à partir de 2010 et validé en 2012. Les diagnostics écologiques et socio-économique du site datent de près de 10 ans. Il serait approprié de réaliser dans les années à venir, en concertation avec les acteurs, un bilan des actions menées jusqu'à aujourd'hui, une évaluation de l'efficacité de ces actions au regard des enjeux et objectifs de développement durable du site et une mise à jour du DOCOB. Ce point d'étape dans la vie du site Natura 2000 serait l'occasion de relancer un élan d'intérêt, d'implication et de concertation des acteurs et une meilleure prise en compte des nouvelles méthodes et nouveaux outils de gestion des aires marines protégées dans le DOCOB.

Les actions de suivis, notamment de suivi des usages, bien que plus « routinière », devront impérativement être poursuivie régulièrement. Une réflexion pourra être menée avec les acteurs et usagers sur les nouvelles méthodes et nouveaux outils de suivis des pratiques et usages qui pourraient être mis en œuvre lors des suivis futurs, tel que le développement de la communication numérique via les sites internet autres que celui du plateau du Four ou l'utilisation d'application mobile par exemple.